

	<p>Compte rendu de la réunion du Comité Syndical compétence SCoT du Parc naturel régional des Grands Causses du 10 septembre 2021 à 9h30</p>	
---	---	---

I - Dossier Village de Marques de La Cavalerie

Les porteurs de projet, représentés par Mrs BOULLE et FALLA, présentent le projet de Village de Marques à la Cavalerie avec l'appui du Maire de la commune (cf. le diaporama joint aux convocations).

En marge du projet, Mr FALLA décline les 25 conventions conclues ou en cours de conclusion avec les acteurs du territoire.

A l'issue de cette présentation, les élus sont invités à poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

- Thierry ARNAL trouve que les engagements proposés sur seulement 3 ans sont au final très courts. Les porteurs de projet indiquent qu'il serait illusoire de s'engager au-delà et ils en profitent pour souligner leur engagement pérenne (investissement) à proposer un espace de valorisation touristique.
- Richard FIOL s'interroge sur la présence d'espace d'hébergement et de restauration sur le site. Il est répondu que seul un espace « snacking » est prévu.
- Thierry ARNAL demande si des navettes sont envisageables vers Roquefort et Saint-Affrique. L'opérateur indique que tout est possible mais que cela ne sera possible qu'à « coûts partagés » avec les collectivités intéressées.

Thierry ARNAL précise que cela lui paraît nécessaire car le tissu commercial de Saint-Affrique est très inquiet de la perspective de ce Village de Marques.

- Richard FIOL demande s'il y a un impact possible ou probable sur l'aire du Larzac? Mr FALLA précise que non et qu'ils sont ouverts à des partenariats croisés.
- Charlie MEDEIROS souligne que ce projet est « petit » et difficilement comparable avec les exemples présentés. Mr BOULLE rappelle que la taille est limitée par la marchandise qui provient exclusivement de déstockage de l'année précédente.
- Bouchra EL MEROUANI émet des doutes sur l'impact touristique du Village de Marques, notamment sur l'intérêt qu'auront les consommateurs à se déplacer dans les différentes villes, s'ils trouvent sur place, les produits y afférent (Roquefort, Cuir, Laguiole ...)
- Aurélie ESON s'interroge sur la labellisation Biodiversity eu égard le mode de consommation proposé et l'origine des produits vendus dans les boutiques.

Mr BOULLE indique que cela mérite de travailler le sujet même s'il y a peu de pouvoir sur le mode de production mondial de la mode.

- Joël ESPINASSE s'interroge sur la différence entre magasin d'usine et village de marques.

Mr BOULLE indique que c'est la même chose à des époques différentes.

Les porteurs de projet quittent la salle afin que les élus procèdent au vote.